

VOTRE GARANTIE COMMERCIALE

Auto Confiance Sécurité



PANNE MÉCANIQUE

Prise en charge des pièces essentielles dans les fonctions suivantes (voir détail des éléments décrits dans les Conditions Générales du Contrat) :

		Sécurité+	Sécurité
	Moteur	>	>
H	Boîte de vitesses	>	>
	Pont	>	>
\(\)	Ingrédients	>	>
	Turbo	>	
(3)	Système de freinage	>	
0	Système de direction	>	
©	Système de transmission	>	
4	Composants électriques	>	

Plafond de prise en charge des réparations :

- > 1 200 € TTC par panne
- > Pas de plafond avec l'option Confort

ASSISTANCE

Dépannage - Remorquage à concurrence de 350 € TTC 24 h / 24 - 7 j / 7 en cas de panne :



√ Électrique

√ Éléctronique

OPTION CONFORT



- > Mise à disposition d'un véhicule de remplacement de la catégorie B pendant la durée des travaux*
- > Suppression des plafonds de réparations effectuées au titre de la garantie¹



Mise à disposition d'un taxi de liaison pour la récupération du véhicule de remplacement à l'agence de location*

*Si panne non garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement est limitée au délai de réponse d'Opteven suite à la demande de prise en charge faite ; dans le cadre d'une panne couverte par la garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement se fait pendant toute la durée des réparations. Voir détail complet dans les Conditions Générales du carnet de garantie.

EN PLUS

- > Garantie non Garantie non dégressive, cessible gratuitement
- > Durée : 3, 6, 12 mois suivant l'âge et le kilométrage du véhicule
- > Remboursement pièces et main d'œuvre au prix client
- > Pas de vétusté
- > Pas de plafond avec l'option Confort

- > Pas de franchise
- > Kilométrage illimité
- > Accès aux souscriptions et à la gestion des sinistres sur internet : garantie.opteven.com

*Voir détail dans les Conditions Générales.